

SYNTHESE DES AMENAGEMENTS HISTORIQUES DE LA PLAINE DE LA SCARPE AVAL

Géographiquement, la plaine alluviale de la Scarpe aval, constitue une vaste cuvette naturelle de 40 km de long et 25km de large marquée par une quasi-absence de pente avec une altitude inférieure à 19m. De par sa configuration, cette vaste plaine marécageuse est **naturellement et historiquement soumise aux inondations de façon récurrente**.

Le paysage tel que nous le connaissons actuellement résulte de nombreux aménagements progressifs par l'homme dès le X^{ème} siècle que cela soit à des fins agricoles (drainage) ou commerciales (navigation sur la Scarpe).

Les recherches archéologiques attestent d'une occupation des plaines de la Scarpe depuis la **préhistoire, notamment à St Amand-les-Eaux**. A partir du haut **Moyen-Age**, les opérations de **défrichement et de mise en culture** s'inscrivent dans un contexte d'accroissement démographique et de conquête de nouveaux territoires marquant le début de la modification des paysages. De **nombreux et importants travaux hydrauliques**, menés par les **seigneureries**, les **abbayes** et les **communautés** vont modeler le paysage : aménagement de canaux et fossés d'assèchement associés à de petites vannes, canaux et fossés d'adduction d'eau, buses pour tirer l'eau et autres dérivations pour conduire l'eau à un point donné, irriguer les terres, abreuver le bétail et alimenter les industries et les infrastructures préindustrielles. Ces différentes activités conduisent à étendre et complexifier le réseau hydrographique de la plaine humide, quadrillant progressivement le territoire avec un réseau de canaux et fossés.

Entre les **XI^{ème} et XIII^{ème} siècles** plusieurs fossés importants sont creusés et notamment la **Traitoire et le Décours**, parallèlement à la Scarpe, afin de collecter les eaux stagnantes de la plaine et de les envoyer plus en aval.

Au cours des **XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles**, suite à l'augmentation du niveau des eaux et à l'envasement, ces deux cours d'eau sont déplacés et prolongés à plusieurs reprises notamment au niveau de St Amand-les-Eaux. Ces deux cours d'eau assurent toujours aujourd'hui un rôle important dans l'évacuation des eaux. Un réseau de fossés et de canaux a été creusé et connectés aux deux grands canaux de dessèchement afin d'assécher et de mettre en culture la plupart des marais et des zones humides de la plaine.

Entre les **XVI^{ème} et XIX^{ème} siècles**, le développement croissant de la navigation conduit à d'importants travaux de **rectification des cours d'eau**. **Le tracé de la Scarpe** a été modifié par d'importants **redressements** lors de plusieurs phases, notamment entre 1750-1780, 1830-1840

et 1870-1880, pour sa **canalisation**. Son lit est alors remodelé de façon importante : suppression des méandres, approfondissement, élargissement. La canalisation de la Scarpe s'accompagne de travaux annexes avec entre-autre les dérivations de la Râche (aval de l'écluse de Lallaing), de la Traitoire (au rivage du Noir) et du courant de Coutiches. Avec ces travaux, **la Scarpe a été raccourcie, redressée, ses rives exhaussées et endiguées et le tirant d'eau augmenté**. Suite aux différents travaux, son niveau est parfois plus haut que les terrains avoisinants.

Tout au long du **XIX^{ème} siècle** des travaux de plus faibles ampleurs, avec pour objectif **l'assèchement de la plaine**, se poursuivent avec la création de syndicats de propriétaires de dessèchement. Ces syndicats prennent en charge l'entretien des réseaux de drainage et la construction d'ouvrages hydrauliques (aqueducs, siphon, vannage).

En 1965, deux anciens syndicats d'assainissement chargés des travaux de curage, de reprofilage et d'assainissement fusionnent pour donner naissance au **Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées de la Scarpe et du Bas-Escaut (SMAHVSBE)**, devenu Syndicat des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations (SMAPI) en 2020 dont l'objectif est d'assurer la gestion et l'entretien du réseau hydrographique de la plaine.

Depuis sa création, le SMAHVSBE, a poursuivi les **aménagements hydrauliques** du territoire, avec pour objectif la maîtrise des débordements. A partir des années **1980**, des **ouvrages mécaniques** (station de relevage, pompe) sont installés pour assécher et anticiper les problèmes d'inondation des zones urbaines : **station de l'Anguille (1971), canal Broutin (1985), station des Hamaïdes (2003)**.

En compléments des ouvrages, des aménagements **de zones d'expansion de crues** sont réalisés afin de favoriser les débordements sur des zones maîtrisées et de réduire les risques pour les populations : bassin de la **Puchoie (1977)** ; ZEC de **Bellaing (1999)**, ZEC de **Quennebray (2001)** ; ZEC de la **Pliches (2003)**, ZEC de **Lecelles (2017)**, ZEC de **Landas-Orchies (2021)**.

Avec la compétence GEMAPI (2018), la gestion du risque d'inondation passe désormais par une gestion plus douce, moins impactante pour l'environnement : entretien des cours d'eau, aménagement de zones naturelles d'inondation etc. (cf article gestion des inondations).

Source : Thibaut, Ghils (PNRSE, SAGE SCARPE AVAL), étude historique Mémoire des inondations sur le bassin versant de la Scarpe aval – décembre 2015

Laëticia Deudon (PNRSE) Géohistoire des zones humides des vallées de la Scarpe et de l'Escaut, septembre 2018